

0650019T
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE JEAN JAURES
974 AVENUE DE PAU
65700 MAUBOURGUET
Tel : 0531743225

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2023
Réuni le : 09/11/2023
Sous la présidence de : Christine Campays
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 03/10/2023.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable

Avis défavorable

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Campays

Prénom : Christine

Signé le : 10/11/2023 16:26:28

INDEMNITES MISSIONS PARTICULIERES

- **Dotation I.M.P : 4,5**
- Lutte = 1 IMP
- Référent E.N.T : 1 IMP
- Référent TICE : 1 IMP
- Référent culturel = 0,5 IMP
- 2 Coordonnateurs cycle III = 0,25 x 2
- 2 référents cordée de la réussite : 0,25 x 2
- **Dotation coordonnateur Devoirs faits : 0,25**